Soixantième année. - N ° 51 A Samedi 14 et dimanche 15 mars 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2229

08 – ARDENNES

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SEDAN

Extrait de jugement

Date : 12 mars 2026.
Jugement d'interdiction de gérer.
921 149 068 RCS Sedan.
FERNANDES.
Forme : Société par actions simplifiée.
Activité : Restauration rapide, plats à emporter et sur place de toutes natures..
Adresse : 60, place de la République, 08120 Bogny-sur-Meuse.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Nathan Fernandes pour une durée de 3 ans.